

Centre de recherche & d'expérimentation sur l'acte artistique | CREAA

Institut thématique interdisciplinaire
Université de Strasbourg & cnrs & Inserm

Séminaire interdisciplinaire « Actualité de la recherche » II du CREAA
« Hors cycle »

Sébastien Lebray
(ACCRA - CREAA)

**French touch : *du milieu favorisé
au contexte favorable***



Au milieu des années 1990 émerge en France un courant de musique électronique dérivé de la *deep house* que l'on se met bientôt à qualifier de « *French touch* ». Il connaîtra un succès croissant et international jusqu'au début des années 2000. Les observateurs de cette scène décrivent un réseau amical et professionnel composé de jeunes gens issus du même milieu favorisé au capital culturel élevé.

Nous nous efforcerons d'analyser plus précisément cette origine sociale, et de la comparer avec celle, réputée plus modeste, des pionniers de la house de Chicago et de la techno de Detroit dont les artistes de la *French touch* revendiquent l'influence. Nous montrerons ensuite dans quelle mesure cette différence d'origine sociale pourrait avoir marqué la production musicale, mais aussi le développement de carrière des artistes concernés. Puis nous étendrons ce questionnement au-delà des aspects strictement musicaux, en examinant les connexions des artistes de la *French touch* avec les milieux artistiques (cinéma, design et danse notamment).

L'hypothèse de travail suivante sera examinée et pourra être débattue : l'appartenance des artistes de la *French touch* à un milieu parisien économiquement et culturellement avantageux est un élément clé du contexte favorable qui a permis le succès de cette scène sur le plan

international. Nous soulèverons les questions délicates que sous-tend cette affirmation : peut-on, doit-on parler en ce qui concerne le courant *French touch* de népotisme ou de *nepo babies*, de privilèges, voire d'appropriation culturelle ?

Sébastien Lebray, lauréat de l'agrégation musique et docteur en musicologie, est PRAG au département musique de l'université de Strasbourg depuis 2014. Ses charges d'enseignement incluent l'histoire des musiques électroniques, l'organologie des instruments électroniques et la synthèse modulaire. Sa thèse, soutenue fin 2022, porte sur l'album *Random Access Memories* des Daft Punk, et soulève des problématiques incluant les notions de progrès et de valeur dans la musique populaire, la dualité analogique-numérique, ou encore la définition musicale et l'influence du courant *French touch*, qui ont donné lieu à diverses publications récentes ou à paraître.